

RAPPORT À LA CHAMBRE

MARDI 6 juin 1950.

Le Comité spécial chargé de l'étude du bill n° 133, intitulé: Loi concernant la Défense nationale, a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

En conformité de l'ordre de renvoi du 16 mai 1950, votre Comité a étudié les bills suivants et a décidé de les rapporter avec certains amendements:

Bill n° 133, Loi concernant la Défense nationale.

Bill n° 134, Loi ayant pour objet de modifier la loi des pensions de la milice et d'en changer le titre.

Une réimpression des bills n^{os} 133 et 134 modifiés a été ordonnée.

Est en même temps déposé un exemplaire des Procès-verbaux et Témoignages relatifs aux deux projets de lois ci-haut mentionnés et aussi au sujet du bill n° 221, Loi prévoyant le paiement et la distribution de parts de prise, rapporté le 2 juin 1950.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
R. O. CAMPNEY.